

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 422X-CX-1918

concernant le changement de représentant de l'Université du Québec en Outaouais auprès de Tourisme Québec

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent vingt-deuxième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 18 mars 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 98 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais offre ses résidences en location lors de la période estivale;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*, l'Université du Québec en Outaouais doit faire régulièrement une demande d'attestation de classification;

ATTENDU que le signataire de cette demande d'attestation de classification doit être dûment autorisé à agir comme représentant de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Merleau, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉSIGNER madame Manon Moreau, directrice du Service des terrains et bâtiments pour signer au nom de l'Université du Québec en Outaouais les demandes d'attestation de classification requises par la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 422X-CX-1919

concernant la modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 125 000 \$

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent vingt-deuxième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 18 mars 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 97 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Joël Éric Olinga Mebada, appuyée par monsieur Michel Merleau,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 421-CX-1909 du 4 février 2019 concernant l'adoption de la grille de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$;

D'ADOPTER la nouvelle grille de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 422X-CX-1920

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Département des sciences comptables au campus de Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent vingt-deuxième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 18 mars 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction au Département des sciences comptables au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage interne dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Joël Éric Olinga Mebada,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Mireille Séguin à titre de secrétaire de direction au Département des sciences comptables au campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 mars 2019;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Mireille Séguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 422X-CX-1921

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent vingt-deuxième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 18 mars 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Joël Éric Olinga Mebada,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Annie Choinière à titre de secrétaire de direction au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 mars 2019;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Annie Choinière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 422X-CX-1922

concernant l'engagement d'un technicien en administration – gestion départementale au Département d'informatique et d'ingénierie au campus de Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent vingt-deuxième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 18 mars 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en administration – gestion départementale au Département d'informatique et d'ingénierie au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage interne dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michel Merleau,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Gabriel Garnier à titre de technicien en administration – gestion départementale au Département d'informatique et d'ingénierie au campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 mars 2019;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Gabriel Garnier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 422X-CX-1923

concernant l'engagement d'une chargée de projet en développement et en formation continue au Décanat de la formation continue et des partenariats au campus de Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent vingt-deuxième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 18 mars 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste d'une chargée de projet ou d'un chargé de projet en développement et en formation continue au Décanat de la formation continue et des partenariats au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Maude Desautels à titre de chargée de projet en développement et en formation continue au Décanat de la formation continue et des partenariats au campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 mars 2019;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Maude Desautels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général